



Remboursement facture sur travaux immobilier

Par **SCILAUTHIER**, le **08/10/2016** à **15:50**

Bonjour, suite a des envois de factures aupres de mon assurance immobiliere , cette derniere me reclame des "justificatifs de reglements de factures" alors que j ai déjà fourni des factures dites "acquittées".De quoi veut on me parler??...Est ce légal? ...Que leur fournir de plus?....Dans l attente de vos informations,acceptez mes cordiales salutations.

Par **chaber**, le **08/10/2016** à **17:26**

bonjour
[citation]suite a des envois de factures aupres de mon assurance immobiliere
[/citation]je suppose que c'est pour vous indemniser de la valeur à neuf.
[citation] cette derniere me reclame des "justificatifs de reglements de factures" alors que j ai déjà fourni des factures dites "acquittées"
[/citation]les factures acquittées sont bien des justificatifs.
Vous les faites parvenir au service sinistres avec référence du dossier en LRAR.
Si aucune réaction il faudra saisir le médiateur Service Clientèle en LRAR à l'adresse que vous retrouverez dans votre contrat (en général adresse du siège social)